

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2024

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 30/08/2024

Date d'affichage : 30/08/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq septembre deux mil vingt-quatre à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Décision modificative n°2 – Virements de crédits – M57 Budget Commune

Le Maire rappelle que lors de l'élaboration du Budget Primitif 2024, l'article 66111 – Intérêts réglés à l'échéance du chapitre 66 – Charges financières n'a pas été assez budgétisé. C'est pourquoi, à l'unanimité des votants, nous procédons à des virements de crédits pour couvrir le dépassement de crédits :

CREDITS A OUVRIR :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 1,00 €

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
011	615231	Voiries	- 1,00 €

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

